COMMUNE DE CHARVONNEX 585 route du Chef-lieu 74370

Le Maire, Jean-François GIMBERT

HAUTE-SAVOIE

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°38/2025 Objet : travaux route des Tivillons

LE MAIRE

 ${\bf Vu}$ la demande de l'entreprise JULIEN CHAPPAZ TP (10 route des Vernes - 74370 Charvonnex) pour des travaux de pose d'un poteau incendie ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

ARRETE

Article 1

Durant la période du 01/12/2025 au 30/12/2025, la circulation sur la route des Tivillons sera perturbée pour une durée de deux à trois jours.

Article 2

L'entreprise chargée des travaux mettra en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

Article 3

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Affiché le Notifié le Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Fait à Charvonnex, le 25/11/2025 Le Maire, Jean-François GIMBERT

